

Réseau de Fermes Ressources

Agriculture Biologique

Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales



Polyculture-élevage et plantes médicinales

Bernard POINEL
La Roche Baraton
49600 Beaupréau
*Président de la coopérative Anjou
Plantes*



Le producteur

1. Présentation du producteur

Avant de s'installer comme chef d'exploitation à Beaupréau en 1992, Bernard a été salarié agricole durant plusieurs années. Il est ensuite parti en Afrique où il a été agent de développement pendant quatre ans puis salarié agricole et moniteur de Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation. Après l'obtention de son BTS, Bernard a travaillé comme comptable-conseiller de gestion pendant neuf ans et comme directeur de la structure durant deux ans.

2. Chronologie de l'installation

1992 : Installation à Beaupréau

1995 : Création d'un atelier PPAM sur l'exploitation

Printemps 2009 : Début de conversion à l'agriculture biologique

L'exploitation

- **Société** : EARL la Roche Baraton
- **Nature dominante du sol** : limono-sableux
- **Productions sur la ferme** : céréales, plantes médicinales et volailles (44 000 canards prêts à gaver, 2 200m² de bâtiment)
- **SAU totale** : 35 ha
- **Rotation** : de 4 à 10 ans
 - Plantes pérennes (de 2 à 8ans)
 - Cultures d'hiver ou de printemps
 - Prairies (au maximum)
- **Pluviométrie annuelle** : 680-750mm

- **Main d'œuvre** : 1,25 UTH + un apprenti + des saisonniers

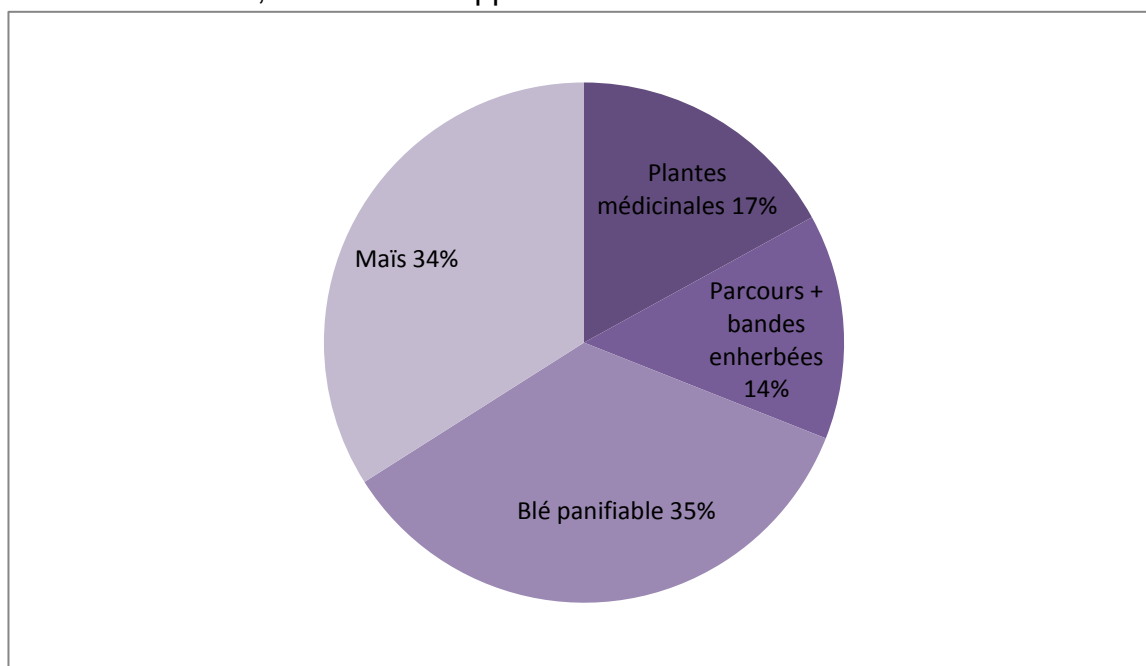


Figure 1 Répartition de la SAU de l'exploitation de B. Poinel

La production de plantes médicinales (campagne 2013)

1. Les productions

Tableau 1 Production de plantes médicinales sur l'exploitation de B. Poinel

Productions	Surface	Irrigation	Rendement annuel	Prix de vente ¹	Transformation
Menthe poivrée	2,20 ha	oui	2,5 t de plantes sèches/ha (en deux coupes)	3,60 €/kg en sec	Séchage et coupe à la coopérative Distillation chez un prestataire dans le Maine-et-Loire
Menthe douce	0,5 ha		2,5 t de plantes sèches/ha (en deux coupes)	2,75 €/kg en sec	
Mélisse	2 ha		3 t de plantes sèches/ha (en deux coupes)	1,20 €/kg en sec	
Angélique	1 ha		4 à 12 kg d'HE/ha		
Camomille	0,5 ha		5kg d'HE/ha	580 €/kg d'HE	

L'assolement est basé sur les savoir-faire de l'agriculteur et varie selon les besoins des opérateurs de la filière.

¹ Prix « départ ferme », en euros, prime qualité de la coopérative comprise, donné à titre indicatif. En règle général et selon les plantes, les prix producteurs correspondent à 30 à 50% du prix de vente aux premiers transformateurs.

2. Calendrier des travaux

Les PPAM demandent beaucoup de temps, représentent un surplus de travail mais sont aujourd'hui intégrées dans l'activité de la ferme. Les pics de travaux se concentrent en avril et août (moisson des céréales et récolte des PPAM).

Tableau 2 Calendrier des travaux en plantes médicinales sur l'exploitation de B. Poinel

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Préparation du sol et entretien												
Semis – Plantation												
Fertilisation												
Désherbage												
Récolte												
Commercialisation												

Ce calendrier est à mettre en perspective des autres ateliers végétaux (cultures d'hiver et de printemps) et animaux présents sur la ferme.

Spécificités de l'itinéraire technique en plantes médicinales

1. Préparation du sol

Avant de labourer la terre, Bernard procède à la destruction mécanique du couvert végétal grâce à un rotavator et au cover crop. Quatre à cinq jours après le labour, il réalise un passage de cultivateur, associé à un rouleau, dans l'objectif de casser la tête de labour. Par la suite, il passe la herse rotative, associée à un rouleau cultipacker.

2. Fertilisation

En termes de fertilisation azotée, il épand 20 tonnes/ha de fumier de canard composté au printemps ou 10 tonnes/ha à l'automne, une fois par campagne.

3. Plantation-semis

Bernard adopte une technique particulière de plantation : il réalise un épandage de rhizomes en se servant d'un épandeur. Les rhizomes sont ensuite enfouis et tassés par un passage de herse rotative et de rouleau lisse. La meilleure période pour réaliser cette étape est le mois de novembre. L'agriculteur attend alors trois semaines pour former des lignes avec des petits buteurs afin de regrouper le plant sur une ligne. Cette opération permet également le désherbage des jeunes pousses d'adventices. Grâce à cette technique, Bernard réalise des interlignes de 50 cm mais la distance sur le rang n'est pas définie et homogène. Il produit une partie de ses plants et achète les autres à des producteurs locaux. A titre d'exemple, un plant de menthe vaut environ 0,026 € pièce.

4. Désherbage

Concernant le travail en surface, le producteur utilise exclusivement trois machines :

- Vibroculteur
- Dents plates, dents trancheuses



- Bineuse

Il réalise en moyenne six binages par an sur la parcelle de camomille. Par contre et en cas de fort salissement, il fauche au ras pour ne pas sectionner la camomille et détruire les annuelles qui grainent. Si besoin, il peut avoir recours à un rattrapage manuel.

5. L'irrigation

Etant donné l'importance de satisfaire les besoins physiologiques de la plante, toutes les parcelles de l'exploitation sont irrigables. Il faut impérativement que la plante reçoive 15 mm d'eau par semaine et ce, dès la fin du mois d'avril. Bernard adhère à une installation collective sous la forme d'une association syndicale libre d'irrigation. Le principe est le suivant : on pompe et stocke l'eau de la rivière entre le 1^{er} décembre et 1^{re} mai de chaque année. Chaque adhérent dispose d'un certain volume de cette eau avec laquelle il peut arroser ses parcelles. Bernard possède un droit pour 30 000 m³ par an. Les irrigations sont réalisées à l'aide d'un enrouleur.

6. Récolte

La récolte de Bernard, exclusivement destinée au marché des huiles essentielles, est réalisée grâce à une machine prêtée par la coopérative. L'intégralité de sa production est commercialisée via la coopérative. Il utilise généralement une autochargeuse à double lame à section. La récolte a lieu principalement à la fin du mois d'août. Il est très important de récolter la plante sous de fortes chaleurs afin d'optimiser la teneur en huile essentielle. Les récoltes sont conditionnées en remorques de 3,5 à 7 tonnes de matière brute. Il lui arrive également de cueillir des repousses de sommités fleuries.

Exemples de périodes de récolte :

Menthes :

1^{ère} coupe : juin-juillet

2^{ème} coupe : 15 août-15 septembre

Mélisse : début mai-fin juin

Angélique : mi-mai

Camomille : juillet-août

► Il faut **IMPERATIVEMENT** que la plante ne manque pas d'eau tout au long de la campagne. En termes d'assolement et rotation, il ne faudrait pas dépasser le tiers de son assolement en PPAM et prendre conscience que l'agriculture biologique nécessite une approche systémique globale. Si l'on souhaite augmenter ses surfaces ~~veut~~, il est possible de trouver des assolements collectifs avec ses voisins permettant d'allonger les rotations.

Les investissements

1. Matériel de production

<i>Vibroculteur + cultivateur</i>	1 000€
<i>Bineuse frontale 4 rangs (occasion)</i>	1 500€
<i>Dents</i>	
<i>Doigts kress (4 rangs)</i>	300€
	2600€ à 3000€
<i>Tracteur (neuf)</i>	25 000€
<i>Irrigation (enrouleur + réseau)</i>	7500 à 8500€



Hors investissements personnels :

- Matériel en cuma : *bineuse, herse étrille, houe rotative...*
- Matériel de la coopérative : *planteuse, autochargeuse...*
- Matériel ancien sur la ferme : *charrue, rouleau...*

Adhésion à la coopérative :

- Une part sociale à l'entrée,
- 10% du CA de l'exploitation pendant 3 ans.

2. Matériel de transformation, conditionnement et commercialisation

Une fois récoltées, les plantes sont transformées et conditionnées à Anjou Plantes à l'aide du matériel de la coopérative (sasseur, coupeuse, séchoirs.....). Cette organisation permet de réduire les investissements individuels en matériel. La commercialisation des produits de la coopérative est assurée par la société Adatris.

Charges opérationnelles

Cette notion est multiple car il y a autant de charges opérationnelles que de plantes. Les charges de structures sur l'exploitation, intégrant l'irrigation, s'élèvent, pour la partie plantes médicinales, à environ 1 300 euros. Ce qui veut dire que les cultures doivent faire plus de 1 300 euros de marge brute en moyenne, soit environ 2 000 euros de chiffre d'affaires (si on compte 700 euros de charges opérationnelles) pour que l'agriculteur commence à faire des bénéfices.

Autres repères technico-économiques

1. Temps de travail

En termes de temps de travail sur le désherbage, il faut compter environ deux heures par intervention mécanique. En complément du travail mécanique, le rattrapage manuel peut représenter 50 à 60 heures/ha (voire davantage : 130 heures/ha en 2013). Concernant la récolte mécanique, il faut compter environ 5 à 7 heures de travail pour un hectare. La charge la plus importante de l'atelier demeure les frais de main d'œuvre.

2. Pertes

Tout d'abord, il faut prévoir des années blanches en termes de réussite des cultures, au cours desquelles il n'y aura ni charges ni produits. Par ailleurs, l'ensemble des travaux de désherbage peut engendrer une perte de 10% des plants chaque année.

3. Distillation et huile essentielle

En ce qui concerne le rendement, Bernard a obtenu 5 kg d'huile essentielle de camomille pour une unité de production d'un hectare en 2012. A titre informatif, le ratio « matière brute/kg d'huile essentielle » est de 1 pour 1000. Le coût de prestation peut approcher les 130 euros le kg pour la camomille, pour une benne complète. En 2012, le prix de l'huile essentielle de camomille approchait les 680 € le kilo. Dans la répartition du produit d'une plante destinée à la distillation, il faut au minimum que la moitié revienne au producteur. Il est important qu'il puisse résonner en valeur absolue et non en pourcentage.



Principales difficultés rencontrées et critères de réussite

La **principale difficulté** liée à la production de PPAM Bio est la gestion de l'enherbement. Pour limiter la prolifération des adventices, Bernard Poinel réalise un à deux faux-semis (préparation du terrain 10 à 15 jours avant implantation). Il travaille systématiquement le sol du plus profond au plus superficiel, à l'aide :

- d'un cultivateur,
- d'un vibroculteur,
- d'une bineuse à dents plates,
- et d'une bineuse à doigts (Type Kress).

Il est important de réapprendre à connaître le sol pour optimiser la lutte contre les adventices, celle-ci se gérant cas par cas, parcelle par parcelle.

Critères de réussite en PPAM Bio

Avant toute autre chose, pratiquer l'agriculture biologique nécessite d'adopter une approche globale de travail et une vision systémique de son exploitation.

Il faut ensuite :

- Complexifier son assolement et avoir une stratégie de rotations à long terme : 1/3 PPAM, 1/3 fauche, 1/3 grandes cultures dans le cas de Bernard Poinel. Cela permet d'avoir toujours une réserve de sécurité.
- Alternier les cultures d'hiver et les cultures de printemps,
- Associer si possible polyculture et élevage (cela participe au maintien de la fertilité des sols),
- Mutualiser le matériel (planteuse, récolteuse...) afin de limiter les investissements mais posséder son propre matériel de désherbage mécanique (herse étrille, houe rotative, bineuse) afin d'intervenir le plus tôt possible sur ses parcelles,
- Se rendre régulièrement sur ses parcelles afin d'en suivre l'évolution et d'optimiser ses interventions.

Une organisation collective – Anjou Plantes

- **Nom de l'organisation:** ANJOU PLANTES
- **Statut :** coopérative
- **Nombre de producteurs :** 50 actifs
- **Produits :** 35 espèces
- **Particularités :**
 - 50% de la surface en Bio
 - possède des outils de première transformation
 - commercialisation assurée par ADATRIS (CA prévisionnel 2013 : 1 million d'€)

- **Principale production** PPAM Bio en 2013 : Menthe (variable selon les années et la demande du marché)

Contacts :

Tél. : 02 41 64 30 97

Mail : anjou-plantes@anjou-plantes.frSite internet : www.anjou-plantes.fr*Bernard Poinel*, président d'Anjou Plantes

Tél. : 06 67 22 86 44

Mail : b.poinel@anjou-plantes.fr*François Duveau*, directeur d'Adatris

Tél. : 06 26 98 02 30

Mail : f.duveau@anjou-plantes.fr**Contacts de la Filière PPAM BIO :****CPPARM**

Michel Krausz, Fanny Fontaine
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 72 47 62 / Fax : 04 92 72 72 09
michel.krausz@cpparm.org
fanny.fontaine@cpparm.org
www.cpparm.org

Chambre d'Agriculture 26

Pierre-Yves Mathonnet
Ferme Ardema – Aumage 26560 Mevouillon
Tél : 04 75 26 27 51
pymathonnet@drome.chambagri.fr

CRIEPPAM

Eric Chaisse
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 87 70 52/ Fax : 04 92 72 72 09
eric.chaisse@crieppam.fr
www.crieppam.fr

ITEIPMAI

Philippe Gallois, Laurent Couston
Domaine de la Vesc 26740 Montboucher-sur-Jabron
Tél : 04 75 91 81 46
philippe.gallois@iteipmai.fr
laurent.couston@iteipmai.fr
www.iteipmai.fr

FranceAgriMer

Viviane Cataldo
BP 8 – 04130 Volx
Tél : 04 92 79 34 46/ Fax : 04 92 79 33 22
viviane.cataldo@franceagrimer.fr
www.franceagrimer.fr

*En Anjou :***CAB Pays de la Loire**

Sébastien Bonduau
9, rue André Brouard – BP 70510 - 49105 Angers
Cedex 02
Tél : 02 41 18 61 42
cab.filières@biopaysdelaloire.fr